



VOLS A LA ROULOTTE LA GENDARMERIE VOUS INFORME



PRÉCAUTIONS A PRENDRE

- Verrouiller le système de blocage de direction.
- Retirer du véhicule vos papiers et valeurs.
- Ne jamais laisser d'objets visibles de l'extérieur.
- Fermer les vitres et toit ouvrant.
- Penser à toujours fermer le véhicule, portières et coffre même si l'absence n'est que momentanée.

COMMENT RÉAGIR ?

- Prévenez la Gendarmerie en composant le 17.
- Évitez au maximum de toucher au véhicule et veuillez vous rendre à la Gendarmerie pour votre dépôt de plainte.
- Faites immédiatement opposition en cas de vol d'un moyen de paiement.
- Suspendez votre ligne en cas de vol de téléphone portable.

